

Province de Québec
Municipalité de la Paroisse de La Doré
Lundi, 6 juin 2016

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, tenue le 6 juin 2016, à 20h00, à la salle des délibérations de l'édifice municipal, formant quorum sous la présidence de M. Jacques Asselin, maire.

Sont présents :

M Jacques Asselin, maire
M^{me} Hélène Gagnon, conseillère
MM Yoland Bau, conseiller
Marc Perron, conseiller
Yanick Baillargeon, conseiller
Michel Simard, conseiller
M^{me} Stéphanie Gagnon, Directrice générale

Est absent :

M. Pierre-Paul Lalancette, conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jacques Asselin, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. BIENVENUE
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 MAI 2016
4. RAPPORTS
 - 4.1 Rapport du maire
 - 4.2 Rapport des conseillers/comités et autres compétences municipales
 - 4.3 MRC Domaine-du-Roy : Conseil en bref
 - 4.4 Rapport sur les indicateurs de gestion
5. FINANCE
 - 5.1 Acceptation des comptes
6. CORRESPONDANCE ET COMMUNIQUÉS
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. ADMINISTRATION
 - 8.1 Reconnaissance des comités, en vertu de l'article 82 du Code municipal
 - 8.2 Autorisation d'utilisation de la voie publique
9. SÉCURITÉ PUBLIQUE
10. VOIRIE
 - 10.1 Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports :

- 10.1.1 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local : Reddition de compte
- 10.1.2 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) : Choix des travaux
- 10.1.3 Programme Réhabilitation du réseau routier local – Volet – Redressement des infrastructures locales
- 10.2 Équipement municipal : Achat
- 10.3 Réfection des trottoirs : Autorisation d'appel d'offres public et d'attribution du mandat de réalisation

11. SERVICES PUBLICS

12. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

13. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 13.1 CPTAQ : Demande d'appui à une demande d'autorisation d'utilisation à des fins autre que l'agriculture

14. LOISIRS ET CULTURE

15. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 15.1 CADLD : Fonds de développement

16. AFFAIRES NOUVELLES

- 16.1 Motion de félicitations au comité organisateur de La Petite Séduction

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

POINT 2.0

RÉSOLUTION 2016-06-085

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte l'ordre du jour.

POINT 3.0

RÉSOLUTION 2016-06-086

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 MAI 2016

Il est proposé par Marc Perron, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 2 mai 2016 tel que présenté.

POINT 4.1

Rapport du maire RAPPORT DU MAIRE

Le 3 mai, j'ai participé à la conférence de presse des Serres Toundra. Le 4 mai, j'ai participé à une rencontre avec monsieur Guy Dufour et ses associés pour son projet à La Doré. Le 4 mai, j'ai également participé à une rencontre avec le promoteur de l'usine de composantes de palettes. Également, j'ai participé à une rencontre avec des représentants de la Fédération des villages-relais. Le 10 mai, j'ai participé à l'assemblée générale annuelle du CLD Domaine-du-Roy. Le 16 mai, j'ai participé à une rencontre sur la portée de la grande marche pour la forêt du 1^{er} mai dernier. Naturellement, j'ai participé au tournage de La Petite Séduction à La Doré. Le 1^{er} juin, j'ai participé à l'assemblée générale annuelle de Produits forestiers Résolu à Baie-Comeau.

POINT 4.2

Conseillers (ères) RAPPORT DES CONSEILLERS/COMITÉS ET AUTRES COMPÉTENCES

Le maire invite les membres du conseil à prendre la parole afin de rendre compte du fonctionnement des comités, donner leur avis ou d'informer la population sur les divers éléments qui ont été portés à leur attention durant le mois de mai selon leurs différents domaines d'intervention.

Hélène Gagnon a participé à une rencontre de l'Office municipal d'habitation de La Doré, à l'assemblée générale annuelle de Services et qualité de vie, à une rencontre de la Résidence Dorée et à une rencontre du comité d'embellissement. Elle remercie toute la population de sa participation à La Petite Séduction.

Michel Simard a participé à la conférence de presse des Serres Toundra et à une rencontre de de la Résidence Dorée. Il souligne la grande participation de la population au tournage de la Petite Séduction.

Yanick Baillargeon a participé aux activités de la Petite Séduction, à l'assemblée générale annuelle du Rallye des Loups et à une rencontre traitant des infrastructures réseau de la MRC Domaine-du-Roy.

Marc Perron a participé aux activités de la Petite Séduction.

Yoland Bau a participé à une rencontre de la TLGIRT et aux activités de la Petite Séduction. Il remercie la participation des bénévoles au succès remporté.

POINT 4.3

MRC DOMAINE-DU-ROY : CONSEIL EN BREF

Le maire informe la population que la MRC Domaine-du-Roy représente la Municipalité de la Paroisse de La Doré dans plusieurs compétences. Le Conseil en bref a été déposé aux membres du conseil et est disponible sur le site internet de la Municipalité afin de prendre connaissance des décisions et dossiers discutés à la MRC Domaine-du-Roy.

POINT 4.4

RAPPORT: INDICATEURS DE GESTION

La directrice générale dépose les indicateurs de gestion traitant des permis, des dépenses d'énergie et des heures travaillées.

Comptes

POINT 5.1

RÉSOLUTION 2016-06-087

ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par Marc Perron, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le journal des achats du mois de mai 2016 de la Municipalité au montant total de 220 615.95\$ incluant les taxes, et en autorise le paiement. Le journal des achats comprend ceux de la Municipalité de la Paroisse de La Doré et ceux des organismes Centre des Loisirs, Bibliothèque Gilbert-Langevin et Complexe sportif comme suit :

- Municipalité de la Paroisse de La Doré	203 692.68\$
- Complexe sportif	2 483.03\$
- Centre des Loisirs	14 010.41\$
- Bibliothèque Gilbert-Langevin	429.83\$
	<hr/>
	220 615.95\$

POINT 5.1

RÉSOLUTION 2016-06-088

ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par Marc Perron, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le journal des achats complémentaire du mois d'avril 2016 de la Municipalité au montant total de 127.80\$ incluant les taxes, et en autorise le paiement. Le journal des achats comprend ceux de la Municipalité de la Paroisse de La Doré et ceux des organismes Centre des Loisirs, Bibliothèque Gilbert-Langevin et Complexe sportif comme suit :

- Municipalité de la Paroisse de La Doré	127.80\$
	<hr/>
	127.80\$

POINT 6.0

Correspondance RÉSUMÉ DE LA CORRESPONDANCE DE MAI 2016

Le résumé de la correspondance du mois de mai 2016 est déposé aux membres du conseil municipal. Les membres du conseil qui le désirent peuvent se procurer une copie desdites correspondances au bureau municipal et/ou en faire la demande via un support électronique.

POINT 7.0

Questions PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 8.1

RÉSOLUTION 2016-06-089

RECONNAISSANCE DES COMITÉS, EN VERTU DU L'ARTICLE 82 DU CODE MUNICIPAL

CONSIDÉRANT les résolutions 2009-02-016, 2010-06-159 et 2011-02-018 ;

CONSIDÉRANT QUE les comités permettent l'élaboration de projets plus importants et plus structurants pour la communauté ;

CONSIDÉRANT le désir des membres du conseil municipal de s'impliquer davantage dans la gestion municipale et dans la vie communautaire ;

CONSIDÉRANT QUE l'implication des conseillers municipaux permet de favoriser le développement économique, culturel, sportif et social de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a le pouvoir, conformément à l'article 82 du Code municipal du Québec, L.R.Q.c-27.1, de créer des comités afin que soit examiné et étudié des questions reliées à ses compétences ;

CONSIDÉRANT QU'il existe sur le territoire de tels comités qui œuvrent dans les différents champs de compétence municipale ;

CONSIDÉRANT le règlement 2010-002 intitulé « Règlement relatif aux traitements des élus municipaux »;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Marc Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents ce qui suit :

1. Que les résolutions 2009-02-016, 2010-06-159 et 2011-02-018 soient abrogées ;
2. Que le conseil municipal de la paroisse de La Doré reconnaisse les comités apparaissant sur le tableau suivant, en lien avec l'examen et l'étude des sujets mentionnés ;
3. Que les membres du conseil identifiés audit tableau représentent la Municipalité de la Paroisse de La Doré sur lesdits comités et fassent rapport de leurs représentations au conseil ;
4. Que la présente résolution vise l'année 2016 et les années subséquentes, tant et aussi longtemps que la présente résolution n'est pas remplacée, modifiée ou abrogée ;

Que la présente résolution n'a pas pour effet automatique de conférer aux comités apparaissant au tableau un statut d'organisme municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré ou d'engager la Municipalité de la Paroisse de La Doré de quelque façon que ce soit envers ces comités ou de créer un quelconque lien de dépendance entre les comités et la Municipalité de la Paroisse de La Doré ;

<u>COMITÉS ET SUJETS EXAMINÉS ET ÉTUDIÉS</u>	<u>MEMBRE(S) DU CONSEIL</u>
Comité de gestion et de ressources humaines / Développement stratégique de la municipalité et gestion des ressources humaines	Membres du conseil municipal présents
Bibliothèque / Offre de services culturels	Yanick Baillargeon
CADLD / Développement de projet socioéconomique ou l'amélioration de la qualité de vie	Michel Simard Yoland Bau Jacques Asselin
Coopérative forestière rivière aux saumons / Secteur foresterie et aménagement du territoire	Pierre-Paul Lalancette
Services Incendie / Gestion du service incendie	Yoland Bau
Centre des Loisirs / Offre d'activités communautaires	Yanick Baillargeon
Comité d'embellissement / Amélioration des espaces verts	Hélène Gagnon
Services et qualité de vie / Soutien aux citoyens	Hélène Gagnon
Complexe sportif / Offre d'activités sportives	Marc Perron
Moulin des Pionniers / Gestion du site patrimonial et culturel	Michel Simard Jacques Asselin
OMH / Gestion de l'offre de logement	Hélène Gagnon
Résidence Dorée / Gestion de l'offre de logement	Hélène Gagnon Michel Simard
TLGIR / Table de concertation pour l'utilisation de la ressource forestière	Yoland Bau
Domaine-du-Roy en forme / Développement de l'activité physique dans le milieu	Marc Perron
CCU / Aménagement et urbanisme	Jacques Asselin
Pont La Doré/Normandin et voirie / Entretien des infrastructures routières	Pierre-Paul Lalancette
MADA	Michel Simard
Nouvelles technologies/Développement de l'économie et de la qualité de vie	Yanick Baillargeon

POINT 8.2

RÉSOLUTION 2016-06-090

AUTORISATION D'UTILISATION DE LA VOIE PUBLIQUE

CONSIDÉRANT la tenue du Festival des Camionneurs et leur besoin d'utiliser la voie publique pour la tenue de leur parade annuelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise Les Loups au Volant à utiliser la voie publique pour la tenue de la parade annuelle du Festival des Camionneurs prévue pour le 2 juillet 2016.

POINT 10.1.1

RÉSOLUTION 2016-06-091

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE
L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS : PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN
DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL : REDDITION DE COMPTE

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 11 426\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

CONSIDÉRANT QUE nos vérificateurs externes ont présenté, dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes, un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Perron, appuyé par Yanick Baillargeon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

POINT 10.1.2

RÉSOLUTION 2016-06-092

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE
L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS : PROGRAMME D'AIDE À
L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM) : CHOIX DES
TRAVAUX

CONSIDÉRANT la demande du député, monsieur Philippe Couillard, de soumettre une programmation des travaux afin d'obtenir une subvention pour l'amélioration du réseau routier municipal;

CONSIDÉRANT QU'une voie de circulation visée est reconnue à double vocation et dessert plus de 88 000 camions annuellement pour Produits Forestiers Résolu;

CONSIDÉRANT QUE d'autres utilisateurs profitent aussi de ce pont pour leur industrie et commerce ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Normandin présentera également une demande de 200 000\$ dans ledit programme pour la réfection de sa portion de pont selon l'entente établissant la répartition des coûts convenue entre les deux partenaires ;

CONSIDÉRANT les travaux proposés par le service des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le dépôt de la demande pour les travaux proposés par le service des travaux publics sur différentes voies routières locales, et ce, pour la somme de 118 000\$ pour l'exercice financier 2016, et ce, dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports. Des travaux de marquage de la chaussée (5 000\$), de rechargement (13 000\$), de réfection de pont (100 000\$) sont autorisés.

POINT 10.1.3

RÉSOLUTION 2016-06-093

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE
L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS : PROGRAMME RÉHABILITATION DU
RÉSEAU ROUTIER LOCAL – VOLET – REDRESSEMENT DES
INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré a pris connaissance des modalités du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveau 1 et 2 ;

CONSIDÉRANT QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC Domaine-du-Roy a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont situés sur des tronçons contigus à des travaux planifiés en 2015/2016 dans le plan d'intervention approuvé ;

CONSIDÉRANT QUE la route et le pont sont très endommagés dû au fait que, minimalement, plus de 88 000 camions lourds de matières premières pour Produits Forestiers Résolu et d'autres destinés à l'usine de pâte et papier de St-Félicien, différents véhicules-outils et chargements spécialisés circulent sur cette route et ce pont et qu'ils risquent d'être non-sécuritaires si les travaux ne sont faits qu'en 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE plus de 30 000 de ces chargements sont en provenance des régions 10 (Nord-du-Québec) et 04 (Mauricie) ;

CONSIDÉRANT QUE cette route et ce pont sont utilisés par différentes catégories d'utilisateurs dont les machines et véhicules-outils, véhicules hors normes incluant le transport des maisons unimodulaires et modulaires ;

CONSIDÉRANT QU'il y a des économies possibles en regroupant les interventions dans une seule année afin de maximiser l'utilisation des fonds disponibles ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

POINT 10.2

RÉSOLUTION 2016-06-094

ÉQUIPEMENT MUNICIPAL : ACHAT

CONSIDÉRANT QUE le chargeur du tracteur a besoin d'un entretien majeur ;

CONSIDÉRANT QUE le prix d'achat d'un chargeur neuf est inférieur à un reconditionnement ;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Marc Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise l'achat d'une pièce d'équipement du tracteur municipal auprès de Groupe Symac, et ce, pour la somme de 4 859.52\$, plus les taxes applicables. La Municipalité désire conserver l'équipement usagé et décidera ultérieurement de comment elle en disposera.

POINT 10.3

RÉSOLUTION 2016-06-095

RÉFECTION DES TROTTOIRS : AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES PUBLIC ET D'ATTRIBUTION DU MANDAT DE RÉALISATION

CONSIDÉRANT QUE les plans et devis ont été reçus de Stantec ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité veut que les travaux soit réalisés avant la période estivale ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Marc Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- autorise la direction générale à procéder à un appel d'offres public pour la réalisation de la réfection des trottoirs ;
- autorise la direction générale à attribuer le mandat de réalisation au plus bas soumissionnaire conforme sur recommandation de la firme Stantec ;
- autorise la direction générale à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de la réfection des trottoirs.

POINT 13.1

RÉSOLUTION 2016-06-096

CPTAQ : DEMANDE D'AUTORISATION D'UTILISATION À DES FINS AUTRE QUE L'AGRICULTURE, LOT 4 594 826

CONSIDÉRANT QUE la demande à la CPTAQ de monsieur Paulin Gauthier pour l'autorisation d'utilisation à des fins autre que l'agriculture ;

CONSIDÉRANT QUE la demande de monsieur Paulin Gauthier pour la construction d'une résidence sur le lot 4 594 826;

CONSIDÉRANT QUE l'espace en cause serait propice à la construction d'une nouvelle résidence sans nuire au potentiel agricole de ce lot ;

CONSIDÉRANT QUE le projet du demandeur permettra une utilisation propice pour le milieu en cause ;

CONSIDÉRANT QUE la construction de cette résidence consolidera l'utilisation agricole de ce lot ;

CONSIDÉRANT QUE le projet favorise l'occupation dynamique du territoire et que la Municipalité de la Paroisse de La Doré est favorable ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré indique son appui à la demande d'autorisation d'utilisation à des fins autre que l'agriculture et de mise en valeur du lot 4 594 826.

POINT 15.1

RÉSOLUTION 2016-06-097

CADLD : FONDS DE DÉVELOPPEMENT

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Doré, en collaboration avec la Caisse Desjardins Domaine-du-Roy, a établi un fonds de développement pour soutenir la création d'entreprises par une allocation de soutien à l'emploi ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Marc Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré débourse sa part de financement pour soutenir l'emploi créé par une entreprise de La Doré.

La participation de la Municipalité s'élève à 500\$ de débours.

POINT 16.1

RÉSOLUTION 2016-06-098

MOTION DE FÉLICITATIONS AU COMITÉ ORGANISATEUR DE LA PETITE
SÉDUCTION

Une motion de félicitations est présentée unanimement par les membres du conseil municipal au comité organisateur du tournage de La Petite Séduction à La Doré. Le grand succès remporté démontre toute votre implication et votre fierté d'appartenir à la communauté de La Doré. Une mention spéciale est donnée à la coordonnatrice en loisirs, madame Lisa Boily.

POINT 17.0
PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 18.0
RÉSOLUTION 2016-06-099
LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20h45, il est proposé par Yanick Baillargeon de lever la présente séance.

Jacques Asselin,
Maire

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA
Directrice générale

Questions